

ANNIVERSAIRE DE L'AUTONOMIE ET DU STATUT SPECIAL

23 FEVRIER 2003

Allocution du président de la Région

Robert Louvin

La Région, notre région fête ses 55 ans, « famille institutionnelle » réunie : représentants du Gouvernement et du Conseil régionaux, parlementaires, autorités civiles, militaires, académiques, syndicats et présidents des Communautés de montagne, représentants des émigrés, des forces sociales et économiques, Valdôtains et Valdôtaines, soyez tous remerciés !

Cinquante-cinq ans après l'obtention de notre Statut spécial, cinquante-sept ans après la reconquête de l'autonomie régionale, cette date

marque une étape qui s'inscrit aujourd'hui au calendrier d'une région, d'un pays, d'un continent, d'un monde en pleine mutation.

La législature régionale au titre de laquelle nous célébrons ces anniversaires pour la dernière fois, a été caractérisée, pendant cinq ans, par des réflexions qui sont allées bien au-delà de notre horizon régional, grâce notamment à ces personnalités politiques de marque qui, lors de leur visite, nous ont amenés à nous pencher sur des aspects capitaux du devenir politique du monde qui nous entoure.

La présence jadis des présidents des Parlements de Catalogne, du Québec et d'Irlande du Nord – et je ne saurais oublier celle du président de la Commission européenne, Romano Prodi, en 2001 – a rehaussé la qualité de nos célébrations et nous nous honorons d'accueillir aujourd'hui le président de l'assemblée législative du Bade-Wurtemberg, Peter Straub.

Herr Präsident Straub,

Wir haben die Ehre, Sie und Ihre Frau als unsere Gäste im Aostatal zu haben.

Je salue en sa personne le représentant d'un des plus importants Lander allemands, l'État du Bade-Wurtemberg, près de cent fois plus grand que la Vallée d'Aoste, véritable moteur de l'industrie européenne (Audi, Mercedes, Porsche, Bosch) mais aussi berceau de la philosophie et du droit

européen (Heidelberg, Fribourg et Tübingen) ; une région dont la forme institutionnelle moderne s'apparente de la nôtre, dans son système d'auto-gouvernement parlementaire qui a fêté au mois d'avril de l'année passée son propre cinquantenaire.

Je salue en même temps en lui, il me le permettra, l'ami aux côtés duquel nous avons travaillé pendant de longues années à la construction d'une solidarité étroite entre les régions à vocation législative.

Personnalité de marque dans l'arène politique européenne, Peter Straub s'est avéré un médiateur intelligent et un constructeur opiniâtre d'un système fédératif entre les parlements régionaux de l'Europe, véritable exemple et modèle dont devraient s'inspirer ceux qui aspirent aujourd'hui à un leadership européen.

Soyez donc le bienvenu Président Straub – qui avez accepté l'invitation que je vous avais adressée il y a quelques mois avec le président Dino Viérin et que le président Ego Perron a bien voulu faire sienne – dans cette petite région alpine au carrefour des espaces culturels francophone, italophone et – je me réjouis de le souligner ici, en votre présence – germanophone, en raison de notre minorité Walser dont nous souhaitons protéger et maintenir la culture allemande et dont l'extrémité

septentrionale du territoire se situe aux portes de votre Land, où débouche la Kleine Walsertal du Vorarlberg autrichien.

Au moment où la Convention européenne est appelée à définir le cadre de la réorganisation des pouvoirs en Europe, la question que nous nous posons est : quelle Europe ? Suffit-il, pour être de bons et avisés Européens, sauter comme des cabris – c'est le général De Gaulle qui s'exprimait ainsi – en criant « Europe ! Europe ! » ?

Souhaitons-nous fonder l'union de 25 pays uniquement sur l'accord entre nos états souverains, sur une souveraineté nationale qui réduit la dimension régionale à un fait purement interne, relevant des États et de leur droit d'organiser, pour ainsi dire, leurs propres structures ? Telle est l'option qui m'a paru se dégager jusqu'à présent parmi les conventionnels, suite aussi à la discussion du 7 février dernier. Une Convention où nous sommes, nous les Régions, essentiellement des « spectateurs », vu le rôle d'observateurs qui nous a été reconnu.

L'opinion que nous manifestons ne va pas dans ce sens.

Nous considérons les Régions et les collectivités locales comme étant autre chose, je dirais beaucoup plus que de simples organisations et articulations de pouvoirs publics nationaux. Notre opinion est que la Région est tout d'abord et essentiellement le fruit d'une identité politique

originaires, moulée dans l'histoire, forgée, dans notre cas, par la lutte de libération que quelques-uns des présents ont combattu en première personne et par la requête d'autodétermination des années 1945 - 46.

L'Europe est ainsi appelée elle-même à nos yeux, à reconnaître dans les Régions historiques et constitutionnelles telles que les nôtres, un socle originaires sur lequel elle pourra solidement jeter ses bases, à condition qu'elle en respecte, par l'approche de la subsidiarité, les caractères spéciaux qui en font les titulaires de droits et de responsabilités particulières.

Notre requête de voir inscrire ces principes de spécialité et de droit à la différence dans la charte constitutionnelle européenne exige plus qu'une adhésion de pure courtoisie ou une simple déclaration de bonnes intentions. Elle doit être reconnue en tant que principe fondateur d'une Europe qui, comme le rappelle Edgar Morin, « est un complexe dont le propre est d'assembler, sans les confondre, les plus grandes diversités et d'associer les contraires de façon non séparable ».

L'Europe d'aujourd'hui a besoin d'éclaireurs, elle doit accompagner son élargissement – à l'Est notamment – d'une politique nouvelle de respect et de protection des minorités qui prévienne tout conflit par l'acceptation de l'autre dans sa diversité ; l'Europe – vous l'avez bien dit,

Président Straub – « ne doit pas se perdre dans les détails » elle doit « nous laisser respirer ».

L'expérience italienne dans ce domaine, et notamment dans le développement des autonomies spéciales, doit être revalorisée, ne serait-ce que pour la méthode suivie. La clé de lecture des autonomies spéciales a toujours été la définition des différentes questions **au cas par cas** dans le cadre d'un rapport bilatéral entre l'État et les Régions et sans le recours à des règles universelles n'autorisant aucune dérogation ou exception.

Cette méthode, l'Union européenne doit chercher à la faire sienne, même si la situation est fatalement plus compliquée.

Aucun aspect de la vie régionale valdôtaine – depuis l'environnement jusqu'à l'économie, en passant par la langue et les transports – ne peut faire abstraction des principes régissant les équilibres délicats susceptibles de sauver l'homme, son identité, son travail avec les autres individus de même que la terre extraordinaire qu'il habite et dont il est le gardien.

Ainsi, le Mont Blanc, à la fois cœur et toit de l'Europe, ne saurait aujourd'hui être violé.

À l'heure actuelle, nous demandons plus que jamais que soient pesés avec la plus grande attention et le plus grand soin tous les risques que courent

cette montagne et les populations riveraines. Nous en avons fait une question non seulement nationale mais également européenne, car les décisions en matière de transports prises par les deux pays intéressés risquent, hélas, de trop privilégier les raisons économiques myopes au détriment d'une vision à long terme, seule solution viable, préconisant un équilibre durable pour nos communautés.

Dans ce contexte comme dans d'autres domaines nous n'avons pas uniquement le devoir de célébrer notre liberté, comme nous le faisons aujourd'hui, mais il nous appartient surtout de défendre nos espaces d'autonomie comme cela s'est passé au cours de ces derniers mois pour ce qui est, par exemple, de la maison de jeu de Saint-Vincent, des fonctions préfectorales propres à la plus importante autorité régionale et du principe de non-discrimination entre les sexes inscrit dans notre loi électorale. Par trois arrêts significatifs, la Cour constitutionnelle – qui nous a honoré de sa présence en 2002 – a reconnu le modèle d'autogouvernement de notre Région dont elle a su, en tant que juge impartial, réaffirmer la validité des pouvoirs législatifs désormais trop souvent contestés par les organes du Gouvernement central.

Nous sommes loin de baigner dans un sentiment d'autosatisfaction, nous sommes loin de nous réjouir de la multiplication et du durcissement de situations conflictuelles qu'en fait nous aimerions voir désamorcées.

Toutefois, nous serions indignes de l'héritage reçu si nous nous cantonnions à jouer un rôle subordonné, subalterne, au moment même où l'Europe nous invite à devenir protagonistes aux côtés des Länder allemands et autrichiens, des Communautés autonomes espagnoles, des Régions et des Communautés de Belgique ainsi que des autres instances régionales européennes. Prenons par exemple le modèle fédéral allemand où les ministres régionaux représentent le pays tout entier au sein du Conseil des ministres de l'Union européenne ; où, depuis 50 ans, la chambre fédérale a une base régionale (Bundesrat) ; où l'ensemble des fonctions administratives est du ressort des régions et des collectivités locales.

Il faut tirer profit de cette expérience.

Mesdames et messieurs, c'est d'une Europe à trois niveaux que nous rêvons, une Europe où Régions, États et Union exercent leur complémentarité dans un jeu dynamique et coopératif, un jeu voué à la construction d'une paix interne qui nous rende tous aptes à jouer un rôle de « peacekeepers », de gardiens d'une paix aujourd'hui si lourdement menacée.

Le nouvel ordre mondial atténue et estompe les frontières en faisant sentir même la première puissance du monde, les États-Unis, menacée par des dangers qui peuvent la frapper au cœur.

La réponse à ce malaise, que toute la civilisation occidentale partage, ne se trouve ni dans la prise de contrôle sur le deuxième pays producteur de pétrole au monde, ni dans l'élimination des dépôts des armes les plus sophistiquées. Ce serait transformer le **Village Global** en **Far West Global**, comme le rappelait il y a quelques jours un illustre compatriote de notre hôte, le sociologue Eigmund Bauman, l'un des plus insignes experts des phénomènes de la modernité.

Nous cherchons, comme les plus hautes autorités morales et religieuses de la planète nous l'indiquent, d'emprunter d'autres chemins, dans le sillage, entre autres, des pères fondateurs de notre patrie, de l'abbé Trèves à Émile Chanoux, dont la veuve, Marie-Céleste Perruchon, a gardé allumé le flambeau jusqu'au dernier jour de sa vie, il y a quelques mois.

Les frissons qui parcourent en ces jours la planète doivent faire de nous des inlassables bâtisseurs d'un monde juste, équitable et solidaire qui puisse s'inspirer de la certitude qu'une autonomie responsable et un fédéralisme ouvert et solidaire donnent à tout un chacun sa place dans le

village de 6 milliards d'habitants que nous avons le droit d'habiter les uns à coté des autres.

Vive encore et toujours la Vallée d'Aoste et son autonomie.